



1 AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

LA VILLE D'ILLZACH

14 585 habitants

Budget : 35 millions d'euros

5^{ème} ville du département

Ville Internet (4 arobases), Ville Fleurie (3 fleurs), Ville engagée zéro pesticide (2 libellules)

Ville communicante, animée et dynamique

150 agents

Date limite de candidature : 21/04/2024

Date prévue du recrutement : dans les meilleurs délais

Type de recrutement : titulaire ou à défaut contractuel

RECRUTE :

1 agent dans les grades des Adjointes Techniques Territoriales et des Agents de maîtrise (catégorie C)

Descriptif des missions :

Vous réaliserez les travaux en suivant les consignes de votre supérieur, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité au travail et vous entretiendrez le matériel utilisé.

Activités principales :

Entretien des espaces verts :

- Travaux de tonte
- Travaux de finition sur les surfaces engazonnées
- Traitement aux PP (produits phyto)
- Traitement de la voirie avec des méthodes alternatives

Entretien des massifs d'arbustes :

- Taille d'arbustes (manuelle et mécanique)
- Ramassage des feuilles mortes et branchages
- Amendement, apport de paillage, fertilisation.

Création d'espaces verts :

- Plantation d'arbres et arbustes
- Engazonnement
- Petite maçonnerie paysagère

Entretien et mise en place du fleurissement :

- Préparation des massifs (fraisage et ratissage)
- Plantation
- Arrosage des massifs
- Désherbage manuel

Activités secondaires :

- Astreintes hivernales de déneigement
- Interventions les week-ends pour préparation des manifestations communales

Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur
- Déplacements sur les sites
- Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison ou blouse, lunettes, etc.)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Profil recherché :

- Expérience exigée de 3 ans au minimum (apprentissage, CDD, CDI, etc.)
- Permis B obligatoire
- Formation souhaitée en espaces verts
- Permis EB serait très apprécié
- CACES et permis C seraient un plus
- Flexibilité
- Autonomie
- Rigueur
- Savoir gérer les conflits
- Savoir travailler en équipe

Compétences requises :

- Techniques paysagères d'entretien et de création
- Techniques d'organisation de chantiers d'espaces verts
- Techniques d'identification de la flore indigène, exotique, ornementale
- Techniques de lecture de plan

Relations fonctionnelles :

- Relations avec les usagers
- Relations constantes avec le responsable hiérarchique

Avantages liés au poste :

- Prime de fin d'année
- Participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance
- Régime indemnitaire
- Tickets restaurant
- Aides financières au déplacement domicile-travail
- Prestations de l'Amicale du Personnel

